

Visite d'ouvrages (descente en espace confiné)

Environnement : Regards ; Canalisations de type ovoïdale ; Voirie
Effectif minimum : 2 agents

Matériel et Équipements		
Matériel de Balisage et de sécurisation	Matériel d'accès à l'ouvrage	Matériel d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule équipé pour balisage routier - Cônes de Chantier - Barrières de chantiers rigides - Panneaux de signalisations temporaires de chantiers - Grilles-tampon anti-chute - EPI : <ul style="list-style-type: none"> >Vêtements Haute-Visibilité Cat.3 >Gants de manutention >Chaussures de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Lèves-Tampons - Balisage regards anti-chutes - Ventilation mécanique - Tripode + Stop-Chutes - Corde - EPI : <ul style="list-style-type: none"> >Harnais >Casque >Détecteur 4 gaz >Masque auto-sauveteur >Lampe frontale >Chaussures de sécurité >Gants de manutention >Moyens de communication 	<ul style="list-style-type: none"> - à adapter selon la nature de l'intervention + - EPI : <ul style="list-style-type: none"> >Harnais >Casque >Détecteur 4 gaz >Masque auto-sauveteur >Lampe frontale >Chaussures de sécurité >Gants d'assainissement >Moyens de communication

Étapes d'intervention
<p>1 – Vérifier la présence et l'intégralité de la totalité du matériel et des équipements nécessaires à l'intervention <u>avant le départ</u> du centre technique</p> <p>2 – <i>Baliser le chantier sur la voirie en respectant les impératifs suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > le balisage doit être disposé en faisant toujours visuellement face en aux dangers. > le balisage doit permettre une prise en compte sans équivoque du chantier de la part des véhicules en circulation et des piétons > le balisage doit être installé de sorte à ce qu'aucune personne étrangère au chantier ne puisse le franchir sans y porter atteinte > le balisage doit être maintenu pendant tout le temps que dure l'intervention <p>3 – Ouvrir le tampon amont ou aval du tampon d'accès et le baliser selon les mêmes règles que le balisage mis en place sur la voirie</p> <p>4 – <i>Installer et mettre en place le système de ventilation mécanique dans le regard ouvert à l'étape précédente. <u>Celle-ci devra avoir fonctionné un minimum de 20mn en continu avant toute opération de descente</u></i></p>

5 – Baliser la zone autour du regard d'accès selon les mêmes règles que le balisage mis en place sur la voirie et en laissant un espace suffisant à la manipulation du dispositif de descente

6 – *Mettre sous tension, à l'air libre et dans une atmosphère saine, autant de détecteurs « 4 gaz » qu'il y a d'agents dans l'équipe intervenante.*

Vérifier la cohérence de leur affichage afin de s'assurer du fonctionnement des 4 cellules

7 – Ouvrir le regard d'accès et le sécuriser

8 – *Effectuer les vérifications d'usage sur le tripode : Absence de chocs ; Présence de tous les composants ; Validité de la date de dernière vérification.*

Puis y installer le dispositif « stop-chutes » en effectuant les vérifications suivantes : Validité de la date de dernière vérification ; Longueur de câble supérieure à la hauteur Radier de l'ouvrage → Ancrage du stop-chute (N.B. la hauteur de réglage du tripode doit être ajustée à l'agent le plus grand de l'équipe intervenante)

9 – Mettre en place l'ensemble « Tripode+Stop-chutes » en surplomb de l'accès et effectuer les vérifications sur le « stop-chutes » : Intégrité de toute la longueur de câble ; Fonctionnement du système de retenue

10 – *Effectuer les vérifications de harnais : Intégrité ; Présence de tous les composants ; Validité de la date de dernière vérification. Chaque agent vérifie personnellement son harnais*

S'équiper, pour chaque agent de l'équipe intervenante, de son harnais individuel.

Faire vérifier par l'agent désigné surveillant la bonne mise en place du harnais pour chaque agent

11 – Effectuer les tests de vérifications d'atmosphère saine à l'intérieur de l'ouvrage :

> faire un reset du détecteur utilisé pour les tests

> après au moins 20mn de ventilation mécanique, effectuer à l'aide du détecteur un minimum de 3 paliers de détection à hauteurs différentes, d'une durée minimale de 60 secondes chacun. Le détecteur sera accroché à une corde et l'agent effectuant la vérification sera accroché au dispositif stop-chute

> En cas de détection d'atmosphère viciée, effectuer un maximum de 3 essais espacés de 20mn de ventilation mécanique chacun. L'intervention doit être impérativement annulée si le 3ème essai témoigne d'une atmosphère non saine dans l'ouvrage

12 – *Vérifier le port et la disposition correcte de l'ensemble des EPI pour chaque agent. Cette vérification incombe à chaque agent ainsi qu'au surveillant.*

Porter une attention particulière à deux éléments

> masque auto-sauveteur : Date de validité ; Présence du sceau d'intégrité ; Manomètre dans la plaque verte

> détecteur 4 gaz : fonctionnement afficheur et LED

13 – Hormis le mode habituel de communications échangé par téléphones portables ou par talkie-walkie, il devra être établi impérativement un code de communication **expliqué, compris et partagé** basé sur la résonance des matériaux conducteurs à l'ensemble des opérateurs.

Cette codification peut se traduire, par exemple, par des signaux sonores espacés et répétés ou mixtes frappés à l'aide d'un marteau de piquetage ou autres outils, en fonction des situations du moment et définir avant toute visite de l'ouvrage en question.

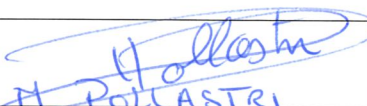
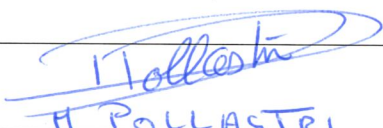
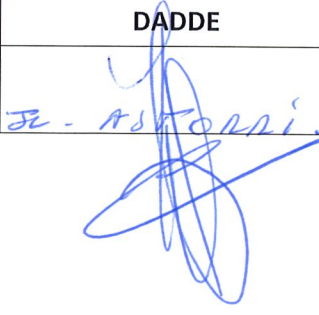
14 – *Descendre dans l'ouvrage un par un Chaque agent sera impérativement ancré au « stop-chute »*

15 – Pour le surveillant, accrocher la corde libre au système « stop-chute » et laisser pendre dans l'ouvrage. Ceci permettra aux agents descendus dans l'ouvrage de pouvoir faire venir à eux le câble pour s'ancrer

16 – Réaliser l'intervention en gardant un contact régulier entre surveillant(s) et agent(s) descendus dans l'ouvrage

Règles d'intervention impératives

- *Chaque agent de l'équipe intervenante doit posséder et pouvoir justifier à tout moment du CATEC en cours de validité*
- *Le balisage sera maintenu en place tout le temps que durera la présence des agents sur place*
- *La ventilation mécanique fonctionnera de l'ouverture du tampon en début d'intervention à la sortie de l'ouvrage du dernier agent en fin d'intervention*
- *Chaque agent de l'équipe intervenante doit être en mesure de situer précisément l'emplacement du chantier afin de le renseigner si nécessaire aux équipes de secours*
- *Aucun agent n'accédera à l'intérieur de l'ouvrage sans harnais, masque auto-sauveteur et détecteur 4 gaz individuels*
- *Tout dysfonctionnement de quelque nature que ce soit (matériel, incident, défaillance,..) doit impérativement être remonté à la hiérarchie dans les plus brefs délais*
- *Tout agent amené à faire partie d'une équipe intervenante doit être en pleine possession de ses facultés*
- *L'ensemble des équipements collectifs et individuels seront vérifiés par les membres de l'équipe intervenante avant le départ sur le chantier*
- *Tout intervenant en espace confiné devra avoir connaissance de la présente procédure*

Procédure établie par	Validation Responsable PEP	Validation Directeur DADDE
 H. POLLASTRI	 H. POLLASTRI	 JE. ASTORRI

